

**UNION SYNDICALE**



Section du Pas de Calais

**Ensemble aux Finances Publiques**



**Comité Technique Local**

**Du 14 décembre 2017**

**Déclaration Liminaire de l'Alliance**

**UNSA - CFTC**



**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS :**

**TRAVAUX  
DE DÉMOLITION  
À LA DGFIP**



**Monsieur le Président,**

Jusqu'à aujourd'hui, l'ordre du jour des C T L emplois était « évolution des emplois ». Mais, cette année, tout a été affiné et perfectionné, pour pouvoir supprimer au mieux des emplois dans notre département. En effet, les suppressions d'emplois pour 2018 se feront d'une part, au vu du Projet de Loi de finances 2018, mais aussi, au vu de l'adaptation du réseau départemental en 2018 et pour finir, au vu des incidences du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Une telle richesse de point de vue ne laisse vraiment rien augurer de bon dans notre département...

Cette décision nationale de suppression de 31 emplois dans le Pas-de-Calais est injuste et contre-productive et nous ne pouvons que nous insurger contre la répartition de cette nouvelle pénurie dans notre département. Aujourd'hui c'est de plus en plus la panique dans les services et la Direction Générale met, comme à son habitude, la charrue avant les bœufs. Supprimons d'abord les emplois, ensuite, à vous de trouver les solutions au niveau local. Si pour autant qu'il y en ait, des solutions. Car, à force de supprimer, il arrive un moment où tout devient critique, invivable et infaisable. Et, malheureusement, c'est le cas dans de nombreux services. Vous le savez, car nous vous le disons et répétons depuis des années, mais, il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. Vous le voyez forcément ce grave malaise quand vous faites des visites de sites, mais, il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir...

Les suppressions d'emplois, ce ne sont pas que des chiffres, ce ne sont pas que des tableaux aussi jolis que ceux que vous nous fournissez comme chaque année. C'est aussi, et surtout une très grande difficulté d'agir et de travailler correctement pour les collègues qui survivent dans les sites où ces emplois sont supprimés. En effet, une fois la suppression actée, ils doivent continuer à faire le même travail, avec la même efficacité

qu'avant, mais en étant de moins en moins nombreux pour le faire et en ayant une charge de travail qui ne cesse d'augmenter. L'Alliance tient donc à saluer le professionnalisme de tous les collègues du Pas-de-Calais, qui depuis des années subissent ces infernales suppressions d'emplois...

Dans les petits sites, la moindre absence non prévue devient un casse-tête ingérable, les collègues stockent et/ou reportent leurs congés et certains, en plein désarroi, en viennent même à envisager la fermeture de leur site comme la seule et unique solution à leurs soucis.

Revenons à l'ordre du jour de ce C T L. l'Alliance a décidé de ne pas participer aux débats et donc optera pour le « silence radio ». En effet, nous sommes bien évidemment totalement opposés aux suppressions d'emplois dans notre département, soit 31. Cependant, nous ne souhaitons pas non plus participer aux débats sur ces suppressions d'emplois, car, l'endroit et la manière dont elles se feront sont de votre seule et unique responsabilité. Il ne nous appartient pas de participer à la suppression d'emplois sur le site X plutôt que sur le Y ou sur le service Z plutôt que sur le W, pas plus que de débattre de la façon dont cela se fera. Cela regarde la direction, et elle uniquement. Ne confondons pas les rôles et chacun à sa place !!

En effet, prenons un exemple : les collègues du poste Z où aucun emploi n'était à l'origine supprimé, seraient certainement très contents d'apprendre que le syndicat X ou Y a proposé à la direction de supprimer un emploi chez eux, plutôt que sur un autre poste. Et au final, la direction a accepté cette modification de son projet initial. C'est ce qui se passait parfois, dans un passé pas si ancien.

Nous vous remercions pour votre attention.

### **les représentant(e)s de l'Alliance**

Christine Duval	PCE Aras
Nathalie Jeamart	Lens-Municipale
Jean-François Waille	Trésorerie de Beuvry
Gabriel Gaillard	E R D 62